Département du Lot

COMMUNE DE CARENNAC

Séance du 03 décembre 2019

Membres en exercice: Date de la convocation: 28/11/2019

8 L'an deux mille dix-neuf et le trois décembre l'assemblée régulièrement

convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Georges LABOUDIE

Présents : 7

Présents: Georges LABOUDIE, Jean-Christophe CID, Joël

Votants: 8 DELPEYROUX, Mireille BENNET, Colette PROENCA, Pascal

ARMANDO, Francis LEONARD

Pour: 8

Représentés: Nicole CAYRE par Jean-Christophe CID

Contre: 0

Excusés:

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Colette PROENCA

Objet: Travaux en régie-Opération 2019-07-Multiple rural-Le Relais du Vieux Quercy - DE 2019 066

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal les travaux de rénovation du Multiple Rural ont été effectués par les agents du service technique.

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que ces travaux auraient pu être réalisés par une entreprise.

Les travaux réalisés mettent en œuvre des moyens humains, matériels et des fournitures.

Ceux-ci peuvent être comptabilisés en travaux en régie afin de régulariser comptablement les écritures pour faire apparaître en investissement ces dépenses.

1. Main d'œuvre

SUIVI ACTIVITÉ	AGENT	NOMBRE D'HEURES TRAVAILLEES	COÛT HORAIRE	COÛT DES HEURES TRAVAILLÉES
Démolition	Mr LEONARD	130 h	18,09€/H	2 351,70 €
Préparation des sols	Mr LEONARD	37h	18,09€/H	669,33 €
Pose et coupe carrelage	Mr LEONARD	20h	18,09€/H	361,80 €
Pose lino	Mr LEONARD	8h	18,09€/H	144,72 €
Installation bar	Mr LEONARD	13h	18,09€/H	235,17 €
Accès personnes à mobilité réduite	Mr LEONARD	16h	18,09€/H	289,44 €

Nettoyage et pose jardinières- accès handicapés	Mr LEONARD	5h	18,09€/H	90,45 €
SOUS TOTAL		194	18,09€/H	4 142,61 €
Enlèvement des gravas	Mr DELCAYRE	7 h	17,45€/H	122,15 €
Pose placo	Mr DELCAYRE	108h	17,45€/H	1 884,60 €
Ponçage des joints	Mr DELCAYRE	90h	17,45€/H	1 570,50 €
Pose toile de verre	Mr DELCAYRE	55h	17,45€/H	959,75 €
Peinture	Mr DELCAYRE	75h	17,45€/H	1 308,75 €
installation cuisine	Mr DELCAYRE	4h	17,45€/H	69,80 €
SOUS TOTAL		332	17,45€/H	5 915,55 €
TOTAL				10 058,16 €

2. Fournitures

INTITULÉ	ENTREPRISE	DATE	FOURNITURES	MONTANT HT	MONTANT TTC
Travaux en Régie - Multiple rural-Le relais du Vieux Quercy					
	Agri Sanders	28-févr	diverses fournitures pose placo	209,33 €	251,20 €
carrelage	Leroy-Merlin	18- mars	carrelage	477,62 €	573,14 €
pose placo	Agri Sanders	31- mars	enduit+fournitures diverses	256,48 €	307,78 €
pose placo	Agri Sanders	30-avr	fournitures diverses	260,69 €	312,83 €
pose placo	Bricorama	15-avr	fournitures diverses	29,08 €	34,90 €
Aménagement bar	Bois Mur Sol	30-avr	fournitures diverses	45,12 €	54,14 €
Aménagement extérieur	Leroy-Merlin	02-mai	Jardinières	192,92 €	231,50 €
travaux peinture	Leroy-Merlin	11-mai	Sous-couche crépi colle	227,71 €	273,25 €
revêtement de sol	Leroy-Merlin	11-mai	fournitures diverses	53,20 €	63,84 €
	Gedimat	30-juin	fournitures diverses	100,67 €	120,80 €
	Bricorama	03-juin	fournitures diverses	18,33 €	22,00€
travaux peinture	Bois Mur Sol	30-juin	Peinture	53,78 €	64,54 €
Aménagement cuisine	Brico-dépôt	30-juin	Hotte	159,00 €	175,90 €
	Agri Sanders	30-mai	Enduit-Plâtre-divers	233,23 €	279,88 €
travaux peinture	Bricorama	03-juin	Crépi	8,29 €	9,95 €
	Gedimat	30-avr	siphon-contreplaqué	104,43 €	125,32 €
travaux peinture	BricoLeclerc	31-mai	fibre verre-peinture	75,25 €	90,30 €
travaux peinture	Loca@max	27-mai	loc ponceuse	43,18 €	51,82 €
	Leroy-Merlin	28-mai	Peinture-plinthes	270,43 €	324,50 €
travaux peinture	Bois Mur Sol	31-mai	peinture	97,50 €	117,00 €

Installation cuisine	Proinox	06-mai	plonge-douchette- lave main	593,00€	711,60 €
TOTAL				3 509,24 €	4 196,19 €

TOTAL OPERATION 2019-07: 14 254.35 €

Après en avoir délibéré à

- 8 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil Municipal approuve les travaux en régie de l'opération 2019-07 « Multiple rural – Le Relais du Vieux Quercy »

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Fait à Carennac le 03 décembre 2019 Le Maire Georges LABOUDIE

Acte rendu exécutoire				
après dépôt en Préfecture				
le/	/ 20			
et publié ou	notifié			
le /	/ 20			

République française

Département du Lot

COMMUNE DE CARENNAC

Séance du 03 décembre 2019

Membres en exercice: Date de la convocation: 28/11/2019

8 L'an deux mille dix-neuf et le trois décembre l'assemblée régulièrement

convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Georges LABOUDIE

Présents : 7

Présents : Georges LABOUDIE, Jean-Christophe CID, Joël

Votants: 8 DELPEYROUX, Mireille BENNET, Colette PROENCA, Pascal

ARMANDO, Francis LEONARD

Pour: 8

Représentés: Nicole CAYRE par Jean-Christophe CID

Contre: 0

Excusés:

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Colette PROENCA

Objet: Approbation RPQS EAU 2018 - SAEP de la région de Padirac - DE_2019_067

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal le rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public du SIAEP PADIRAC

Après en avoir délibéré à

- 3. 8 Voix pour
- 4. 0 Voix contre
- 5. O Abstention

Le Conseil Municipal approuve le rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public du SIAEP PADIRAC

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Fait à Carennac le 03 décembre 2019 Le Maire

Georges LABOUDIE

Acte	rend	u executoire
aprè	s dép	ôt en Préfecture
le	/	/ 20
et pu	ıblié d	ou notifié
le	_/_	/ 20

République française

Département du Lot

COMMUNE DE CARENNAC

Séance du 03 décembre 2019

Membres en exercice : Date de la convocation: 28/11/2019

8 L'an deux mille dix-neuf et le trois décembre l'assemblée régulièrement

convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Georges LABOUDIE

Présents : 7

Présents : Georges LABOUDIE, Jean-Christophe CID, Joël

Votants: 8 DELPEYROUX, Mireille BENNET, Colette PROENCA, Pascal

ARMANDO, Francis LEONARD

Pour: 0

Représentés: Nicole CAYRE par Jean-Christophe CID

Contre: 0

Excusés:

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Colette PROENCA

Objet: Tarif location salles polyvalentes expositions 2020 - DE_2019_068

6. Tarif location salles polyvalentes – expositions 2020

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que le tarif de location des salles polyvalentes pour les expositions est actuellement de 125 € par semaine.

Monsieur Le Maire propose un forfait de 150 € par semaine (électricité comprise) à compter de 2020.

Après en avoir délibéré à :

- 8 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil Municipal approuve le forfait de 150 € par semaine à compter du 1er Janvier 2020

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Fait à Carennac le 03 décembre 2019 Le Maire Georges LABOUDIE

Acte rendu e	exécutoire
après dépôt	en Préfecture
le/	/ 20
et publié ou	notifié
le /	/ 20

Département du Lot

COMMUNE DE CARENNAC

Séance du 03 décembre 2019

Membres en exercice: Date de la convocation: 28/11/2019

8 L'an deux mille dix-neuf et le trois décembre l'assemblée régulièrement

convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Georges LABOUDIE

Présents : 7

Présents : Georges LABOUDIE, Jean-Christophe CID, Joël

Votants: 8 DELPEYROUX, Mireille BENNET, Colette PROENCA, Pascal

ARMANDO, Francis LEONARD

Pour: 8

Représentés: Nicole CAYRE par Jean-Christophe CID

Contre: 0

Excusés:

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Colette PROENCA

Objet: Validation des différents retours - CIAP - DE_2019_069

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que suite aux différents retours des associations sur le CIAP, une synthèse et un compte rendu ont été faits dont ils ont eu connaissance.

Monsieur Le Maire souhaite valider les éléments du compte-rendu qui se décomposent comme suit :

9 Associations ont répondu au courrier du 19/09/2019

Club des Aînés

Comité des Fêtes

Magnagues Animation

AAPPMA

Vivre ensemble à Carennac

Carenn'Art

Les Amis de Carennac

Carennac Histoire Architecture et Patrimoine

Chasse

Sur ces 9 Associations 7 ont donné un Avis Favorable à très favorable à l'implantation du CIAP à Carennac , 1 sans avis et 1 manque d'information pour se prononcer.

Toutes les Associations ont compris l'importance des enjeux que représente le CIAP, néanmoins, il est nécessaire que la convention soit « équilibrée » de part et d'autre (Commune et Communauté de Communes)

Ci-dessous éléments qui ressortent de la synthèse des réponses des associations :

 Le Marché de Noël est un évènement incontournable de la vie de Carennac et même en dehors de la Commune. Il serait souhaitable qu'il reste géographiquement à la même place, à savoir Cloître, Parc du Château, salles Po, Chapelle Notre Dame – peut-être l'intégrer dans le CIAP et donc dans la convention – toujours aux mêmes date –

- Garder la salle polyvalente du haut et prévoir un accès convenable
- En contre partie de l'occupation du Cloître et d'une salle polyvalente établir un loyer (dont le montant reste à définir) plutôt que le remboursement du salaire d'un agent.
- Définir la durée du bail 18 ou 20 ans
- Nommer un élu et son suppléant pour faire partie du Comité de Pilotage du CIAP afin de participer et d'être informé des projets du CIAP
- Définir le montant de la contrepartie financière
- Nécessité d'avoir une salle (salle associative au Vieux Quercy) afin d'organiser les différentes manifestations des Associations (poule farcie-repas de la Chasse-salon du Livre-AG-réunions...)

Après en avoir délibéré à :

- 8 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

_

Le Conseil Municipal valide la synthèse des différents retours des associations

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Fait à Carennac le 03 décembre 2019 Le Maire Georges LABOUDIE

Acte rendu exécutoire				
après dépôt en Préfecture				
le /	/ 20			
et publié ou	notifié			
le /	/ 20			

COMMUNE DE CARENNAC

Séance du 03 décembre 2019

Membres en exercice : Date de la convocation: 28/11/2019

8 L'an deux mille dix-neuf et le trois décembre l'assemblée régulièrement

convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Georges LABOUDIE

Présents: 7

Votants: 8

<u>Présents</u>: Georges LABOUDIE, Jean-Christophe CID, Joël DELPEYROUX, Mireille BENNET, Colette PROENCA, Pascal

ARMANDO, Francis LEONARD

Pour: 8

Représentés: Nicole CAYRE par Jean-Christophe CID

Contre: 0

Excusés:

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Colette PROENCA

Objet: DM - Renégociation de prêt - DE_2019_070

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2019, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT: DEPENSES RECETTES

	TOTAL:	1096.29	1096.29
70321	Stationnement et location voie publique		1096.29
6682	Indemnité de réaménagement d'emprunt	10341.17	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	852.01	
023 (042)	Virement à la section d'investissement	-10096.89	

TOTAL: 1096.29 1096.29

INVESTISSEMENT: DEPENSES RECETTES

	TOTAL I	200000 00	200000 00
166	Refinancement de dette		290000.00
1641 (041)	Emprunts en euros		10096.89
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		-10096.89
166 (041)	Refinancement de dette	10096.89	
166	Refinancement de dette	279903.11	

TOTAL: 290000.00 290000.00

TOTAL : 291096.29 291096.29

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plusvalues de recettes indiquées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Fait à Carennac le 03 décembre 2019

Le Maire

Georges LABOUDIE

AC	cte renau (executoire		
après dépôt en Préfecture				
le	/	/ 20		
et	publié ou	notifié		
le	/	/ 20		

COMMUNE DE CARENNAC

Séance du 03 décembre 2019

Membres en exercice: Date de la convocation: 28/11/2019

8 L'an deux mille dix-neuf et le trois décembre l'assemblée régulièrement

convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Georges LABOUDIE

Présents: 7

Votants: 8

<u>Présents</u>: Georges LABOUDIE, Jean-Christophe CID, Joël DELPEYROUX, Mireille BENNET, Colette PROENCA, Pascal

ARMANDO, Francis LEONARD

Pour: 8

Représentés: Nicole CAYRE par Jean-Christophe CID

Contre: 0

Excusés:

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Colette PROENCA

Objet: DM - Tavaux en régie- opé 2019-07-Multiple rural - Le Relais du Vieux Quercu - DE 2019 071

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2019, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMEN	T:		DEPENSES	RECETTES
023 (042)	Virement à la section d'investissement		14254.35	
722 (042)	Immobilisations corporelles			14254.35
		TOTAL:	14254.35	14254.35
INVESTISSEMENT	:		DEPENSES	RECETTES
2132 (040) - 201907	Immeubles de rapport		14254.35	
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement			14254.35
		TOTAL:	14254.35	14254.35
		TOTAL:	28508.70	28508.70

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plusvalues de recettes indiquées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Fait à Carennac le 03 décembre 2019

Le Maire

Georges LABOUDIE

Acte rendu exécutoire				
après	dépô	t en Préfecture		
le	/	/ 20		
et pub	olié ou	ı notifié		
ٔ ما	1	/ 20		

COMMUNE DE CARENNAC

Séance du 03 décembre 2019

Membres en exercice : Date de la convocation: 28/11/2019

8 L'an deux mille dix-neuf et le trois décembre l'assemblée régulièrement

convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Georges LABOUDIE

Présents: 7

Votants: 8

<u>Présents</u>: Georges LABOUDIE, Jean-Christophe CID, Joël DELPEYROUX, Mireille BENNET, Colette PROENCA, Pascal

ARMANDO, Francis LEONARD

Pour: 8

Représentés: Nicole CAYRE par Jean-Christophe CID

Contre: 0

Excusés:

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Colette PROENCA

Objet: DM - Restitution de caution Mme Camille ANTOINE - DE_2019_072

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2019, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMEN	TT:		DEPENSES	RECETTES
023 (042)	Virement à la section d'investissement		300.00	
6419	Remboursements rémunérations personnel			300.00
		TOTAL:	300.00	300.00
INVESTISSEMENT	:		DEPENSES	RECETTES
165	Dépôts et cautionnements reçus		300.00	
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement			300.00
		TOTAL:	300.00	300.00
		TOTAL:	600.00	600.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plusvalues de recettes indiquées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Fait à Carennac le 03 décembre 2019

Le Maire

Georges LABOUDIE

AC	ite renau (executoire	
après dépôt en Préfecture			
le	/	/ 20	
et	publié ou	notifié	
le	/	/ 20	

COMMUNE DE CARENNAC

Séance du 03 décembre 2019

Date de la convocation: 28/11/2019 Membres en exercice:

L'an deux mille dix-neuf et le trois décembre l'assemblée régulièrement

convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Georges LABOUDIE

Présents: 7

Votants: 8

Présents: Georges LABOUDIE, Jean-Christophe CID, Joël DELPEYROUX, Mireille BENNET, Colette PROENCA, Pascal

ARMANDO, Francis LEONARD

Pour: 8

Représentés: Nicole CAYRE par Jean-Christophe CID

Contre: 0

Excusés:

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Colette PROENCA

Objet: DM Assainissement - annulation titres suite erreur de nom - DE 2019 073

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2019, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMEN	T:		DEPENSES	RECETTES
022	Dépenses imprévues		-400.00	
678	Autres charges exceptionnelles		400.00	
		TOTAL:	0.00	0.00
INVESTISSEMENT	:		DEPENSES	RECETTES
		TOTAL:	0.00	0.00
		TOTAL:	0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plusvalues de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à CARENNAC, les jour, mois et an que dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Fait à Carennac le 03 décembre 2019

Le Maire

Georges LABOUDIE

Acte rendu e	exécutoire			
après dépôt	en Préfecture			
le /	/ 20			
et publié ou notifié				
le /	/ 20			